



---

**Procès-verbal de la vingt-huitième assemblée ordinaire du conseil d'administration  
tenue le mardi 9 avril 2019, 13 h 30, à la salle polyvalente du Sportplex de la Ville de  
Châteauguay / ASSEMBLÉE ORDINAIRE**

---

**PRÉSENCE :**

☞ Tremblay, Bruno..... Châteauguay, administrateur, siège n° 1  
☞ Poissant, Roxanne ..... Beauharnois, administrateur, siège n° 1  
☞ Dubuc, Richard..... Beauharnois, administrateur substitut  
☞ Routhier, Pierre-Paul ..... Châteauguay, administrateur, siège n° 1

**Autre(s) présence(s) :** Étlier, Joëlle..... Secrétaire-trésorière et directrice générale de la Régie  
Gravel, Alain ..... Beauharnois, directeur général  
Poirier, Nancy..... Châteauguay, directrice générale  
Gaumont, Thérèse..... Châteauguay, adjointe au conseil

---

**1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le quorum étant atteint et cette assemblée ayant été dûment convoquée le président, monsieur Bruno Tremblay déclare l'assemblée ouverte.

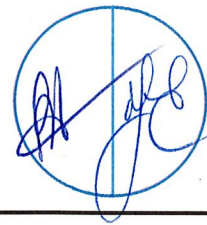
**2. ORDRE DU JOUR**

**2019-227**

Il est proposé par monsieur Pierre-Paul Routhier, appuyé de madame Roxanne Poissant et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant, à savoir :

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour de la 28<sup>e</sup> assemblée du conseil d'administration;
3. Adoption du procès-verbal de la 27<sup>e</sup> assemblée du conseil d'administration;
4. Rapport des dépenses courantes de la Régie;
5. Infrastructures de la phase 1 – État des avancements;
6. Présentation du budget 2019 amendé;
7. Rapport des dépenses de 2019 par poste budgétaire;
8. Présentation du système d'affiliation des membres
9. Présentation des tarifs résidents, non-résidents;
10. Présentation de la demande de financement municipal de NORCECA
11. Désignation de la personne responsable de l'accès à l'information
12. Prochaine Assemblée;
13. Varia | Ajout d'un point : Inclusion à la grille de priorisation des locations de la Régie;
14. Période de questions;
15. Levée de la rencontre.

**ADOPTÉ.**



### 3. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE

**2019-228**

Il est proposé par madame Roxanne Poissant, appuyé de monsieur Pierre-Paul Routhier et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la vingt-septième assemblée du conseil d'administration, assemblée ordinaire, tenue le mardi 12 février 2019, tel que déposé.

**ADOPTÉ.**

### 4. RAPPORT DES DÉPENSES COURANTES DE LA RÉGIE

Attendu que, depuis la dernière assemblée, des dépenses ont été réalisées.

**2019-229**

Il est proposé par monsieur Pierre-Paul Routhier, appuyé de madame Roxanne Poissant et résolu à l'unanimité d'entériner les dépenses réalisées et le paiement des comptes effectués depuis l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 12 février 2019 pour un montant total de 179 237,49\$.

**ADOPTÉ.**

### 5. INFRASTRUCTURE DE LA PHASE 1 – ÉTAT D'AVANCEMENT DES DOSSIERS

#### RAPPORT DES DÉPENSES LIÉES AU RÈGLEMENT 2016-007

La directrice générale dépose et présente le rapport des dépenses acceptées par le CA en date de ce jour relativement au règlement d'emprunt n°2016-007.

En fonction du solde inutilisé pour le règlement d'emprunt n° 2016-007 et des dépenses réalisées depuis la dernière séance du 12 février 2019, pour un montant total de 159 404,72 \$, le solde disponible à ce jour serait donc de 122 660 \$. Toutefois, sur la base du principe de prudence qui s'applique en matière de gestion des deniers publics et notamment en considérant que la Régie pourrait devoir assumer des frais de financement temporaire pour une période excédent le 30 juin 2019, il pourrait être justifié et opportun de ne pas tendre à utiliser pour l'instant l'entièreté de cette somme.

Conserver une réserve pour imprévus de 100 000 \$ pourrait être appropriée. Cela laisserait donc une somme de 22 660 \$ pour procéder à l'acquisition d'équipements et d'accessoires pour l'optimisation de l'utilisation des installations du Sportplex.



---

## LISTE DES DÉFICIENCES

SPORTPLEX – Un rapport des déficiences est déposé par la directrice, des mises en demeure, si nécessaire, seront envoyées à l'entrepreneur Lambda pour assurer, sans tarder, la livraison finale du bâtiment.

COMPLEXE AQUATIQUE EXTÉRIEUR– À la suite d'une visite de la directrice générale, un rapport des déficiences est déposé, une réception provisoire est prévue pour le 1<sup>er</sup> juin 2019.

### **6. PRÉSENTATION DU BUDGET AMENDÉ**

Attendu que, la directrice générale dépose et présente un budget amendé.

**2019- 230**

Il est proposé par monsieur Pierre-Paul Routhier, appuyé de madame Roxanne Poissant et résolu à l'unanimité d'entériner le budget amendé, tel qu'il a été déposé par la directrice générale.

**ADOPTÉ.**

### **7. RAPPORT DES DÉPENSES PAR POSTE BUDGÉTAIRE 2019**

Attendu que, la directrice générale dépose et présente un rapport des dépenses par poste budgétaire pour le début d'année 2019.

**2019- 231**

Il est proposé par madame Roxanne Poissant, appuyé de monsieur Pierre-Paul Routhier et résolu à l'unanimité d'entériner le rapport des dépenses, tel qu'il a été déposé par la directrice générale.

**ADOPTÉ**

### **8. PRÉSENTATION DU SYSTÈME D'AFFILIATION DES MEMBRES**

Attendu que, la directrice générale présente le système d'affiliation et que son implantation est prévue dès la saison estivale 2019.

**2019- 232**

Il est proposé par monsieur Pierre-Paul Routhier, appuyé de madame Roxanne Poissant et résolu à l'unanimité d'entériner le système d'affiliation, tel qu'il a été déposé par la directrice générale. Ce plan d'affiliation est déposé et accepté dans le cadre d'une période de démarrage de la Régie.

**ADOPTÉ**



## 9. PRÉSENTATION DES TARIFS RÉSIDENTS, NON-RÉSIDENTS

Sujet reporté

## 10. PRÉSENTATION DE LA DEMANDE DE FINANCEMENT NORCECA

Attendu qu'une demande de subvention a été demandée par Volleyball Canada dans le cadre d'un événement prévu du 28 mai au 2 juin 2019 au Sportplex.

**2019-233**

Il est proposé par monsieur Pierre-Paul Routhier, appuyé de madame Roxanne Poissant et résolu à l'unanimité de permettre à la Régie d'offrir une subvention correspondant à l'excédent des coûts d'opération de cet événement. Un rapport des dépenses sera présenté pour statuer sur le montant qui sera accordé à Volleyball Canada.

**ADOPTÉ**

## 11. DÉSIGNATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'ACCÈS À L'INFORMATION

Attendu que conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L. »R »Q », c. A-2.1), le président de la Régie est, d'office, la personne responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels;

Attendu qu'il est opportun, tant pour la Régie que pour son président, que celui-ci délègue cette responsabilité à la directrice générale de la Régie, tel que le permet l'article précité;

**2019-234**

Il est proposé par madame Roxanne Poissant, appuyé de monsieur Pierre-Paul Routhier et résolu à l'unanimité que le président de la Régie désigne la directrice générale de la Régie à titre de responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels et, de ce fait, lui délègue l'ensemble de ces fonctions. Cette résolution abroge la résolution 2016-012.

**ADOPTÉ**

## 12. PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée ordinaire du conseil d'administration se tiendra le mardi 11 juin prochain, à 13 h 30, à la salle polyvalente du Sportplex, au 195, boulevard Brisebois, à Châteauguay.



### 13. VARIA

Ajout d'un point : **Inclusion à la grille de priorisation des locations de la Régie:**

Attendu qu'afin de permettre à la Régie de maximiser la location de ses plateaux, il est opportun de l'autoriser à signer des ententes de location en partenariat avec des clients de l'extérieur.

**2019- 235**

Il est proposé par monsieur Pierre-Paul Routhier, appuyé de madame Roxanne Poissant et résolu à l'unanimité de permettre à la Régie de conclure des ententes prioritaires avec des clients de villes externes et ce, jusqu'à concurrence de 25% de la capacité de location des heures de "prime time" pour une possibilité de 12 heures par semaines. Cette autorisation sera ajoutée à la grille de priorisation.

permettre à la Régie de conclure des ententes avec des clients de villes externes, et ce, jusqu'à concurrence de 25% de la capacité de location des heures de "prime time" pour une possibilité de 12 heures par semaines/plateau, dès le 15 avril de chaque année. Cette autorisation sera ajoutée à la grille de priorisation actuellement en vigueur et distribuée aux organismes.

**ADOPTÉ.**

### 14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

### 15. LEVÉE DE LA RENCONTRE

**2019-236**

Il est proposé par monsieur Pierre-Paul Routhier, appuyée de madame Roxanne Poissant et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 13 h 53.

**ADOPTÉ.**

  
\_\_\_\_\_  
**Bruno Tremblay,**  
président du conseil d'administration

  
\_\_\_\_\_  
**Joëlle Éthier,**  
Secrétaire-trésorière